



Donation de sa part lors d'une vente immobilière

Par **ariana**, le **19/06/2010** à **15:56**

Bonjour,

Je suis divorcé depuis 2006. Mon ex-mari et moi avons acheter un appartement en 2000. Il souhaite le vendre.

Je souhaiterai que ma part revienne à mes enfants dans le cas où il m'arriverai quelque chose avant la vente. Est-ce possible?